



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services - EL Division/Services

professionnels en informatique - division EL

Terrasses de la Chaudière 4th Floor

10 Wellington Street

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet Services pros en informatique	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47419-192246/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 47419-192246	Date 2018-12-05
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-632-34184	
File No. - N° de dossier 632el.47419-192246	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-01-04	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lapalme, Francis	Buyer Id - Id de l'acheteur 632el
Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-9912 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 003 vise à répondre aux questions des fournisseurs et à apporter des modifications concernant la demande de propositions (DP) visée.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1 :

Renvoi – Méthode d'évaluation financière

La section 2.6 de la DP (à la page 11) invite les soumissionnaires à proposer des améliorations à apporter au besoin pendant la demande de soumissions en indiquant clairement les améliorations suggérées et les motifs qui les justifient. Par conséquent, nous aimerions traiter de la méthode d'évaluation financière choisie par l'État, qui est décrite dans la partie 4, Procédures d'évaluation et méthode de sélection.

Dans l'objectif de permettre à l'ASFC d'obtenir des candidats prometteurs pour ce projet essentiel à l'exercice de la mission pendant toute la durée de leur autorisation de tâche, nous formulons les demandes suivantes :

1. pour l'évaluation financière, répartir les points de façon à ce que toutes les catégories de ressources aient la même pondération (p. ex. 100 points pour période initiale du contrat et 50 points pour chaque période d'option subséquente). Ce procédé évite que les fournisseurs soient tenus de baisser leurs prix pour demeurer concurrentiels en raison du grand nombre de points attribués;
2. fixer une fourchette qui prendra en compte un taux médian inférieur correspondant à une valeur de -10 %. Ce ratio est souvent utilisé dans les arrangements en matière d'approvisionnement d'envergure ou lorsque les travailleurs du savoir sont essentiels à la réussite du projet. Les commentaires des clients révèlent que ce ratio permet d'obtenir de meilleurs résultats en ce qui concerne la qualité des candidats et leur maintien en poste, tout en exigeant aux fournisseurs d'être concurrentiels sur le plan financier en général;
3. modifier la pondération de la note financière globale à 20 % du total, de sorte que le ratio de la note technique et de la note financière soit de 80/20. Cette diminution de la pondération globale exigerait aux soumissionnaires de proposer des prix concurrentiels, mais contribuerait à atténuer la baisse de la médiane causée par un ratio de 60/40.

Réponse 1 :

Veuillez vous reporter aux changements apportés aux tableaux 1 et 3 de l'article 4.3 Évaluation Financière de la DP.

Question 2 :

Compte tenu du fait que de nombreuses DP sont publiées en même temps, qu'elles ont toutes le même délai de présentation des soumissions et que la réponse à la présente DP nécessite beaucoup de travail (exigences obligatoires pour l'organisation et nécessité de proposer cinq ressources dans un contexte où la disponibilité des candidats est limitée en raison de leurs préparatifs à l'approche des Fêtes), l'État pourrait-il repousser le délai de trois semaines?

Réponse 2 :

Le Canada a étudié votre demande. Cependant, la date de clôture de l'invitation à soumissionner demeure inchangée.

Question 3 :

Nous posons respectueusement les questions suivantes au sujet de l'exigence obligatoire pour l'organisation O.1.

1. L'État pourrait-il accepter un contrat de services professionnels en informatique octroyé moins d'un mois avant les sept années précédant la date de clôture initiale de l'appel d'offres?
2. L'État pourrait-il envisager la possibilité de modifier l'exigence obligatoire pour l'organisation O.1 en remplaçant l'exigence selon laquelle le contrat doit avoir été attribué au cours des sept années précédant la date de clôture initiale de l'appel d'offres par l'exigence selon laquelle « tous les travaux doivent avoir été effectués » au cours des sept années précédant la date de clôture initiale de l'appel d'offres?
3. L'État pourrait-il modifier l'exigence obligatoire pour l'organisation O.1 en acceptant les contrats octroyés à partir de la date de publication (26 novembre 2018) au lieu de la date de clôture initiale de l'appel d'offres (21 décembre 2018)?

Réponse 3 :

Veuillez vous reporter au changement apporté à l'exigence obligatoire pour l'organisation O.1 à la « Pièce jointe 2 – révision 1 » ci-jointe.

Question 4 :

O.1 « (2) Valeur du contrat *** : 10 000 000 minimum. »

*** La valeur est définie comme étant soit le montant précisé dans l'article du contrat sur la limitation des dépenses, plus les taxes applicables, soit le prix total du contrat, le montant le plus élevé étant retenu.

Au lieu d'utiliser le mot « plus », veuillez préciser si la valeur du contrat inclut ou non les taxes.

La valeur correspond-elle uniquement à la valeur du contrat initial, ou l'ASFC acceptera-t-elle des valeurs modifiées (pour inclure les périodes d'option utilisées)?

Réponse 4 :

La valeur du contrat inclut les taxes et le Canada acceptera les valeurs modifiées.

Solicitation No. - N° de l'invitation
47419-192246/A

Amd. No. - N° de la modif.
003

Buyer ID - Id de l'acheteur
632e1

Question 5 :

Concernant l'exigence obligatoire pour l'organisation O.1, veuillez confirmer que la valeur du contrat/prix total inclut toutes les modifications.

Réponse 5 :

Le Canada confirme que la valeur du contrat inclut toutes les modifications au contrat.

MODIFICATION À LA DP

1. Au Tableau 1 – MAXIMUM DE POINTS ATTRIBUÉS de l'article 4.3 Évaluation Financière :

SUPPRIMER le Tableau 1 – MAXIMUM DE POINTS ATTRIBUÉS entièrement.

INSÉRER :

TABLEAU 1 - MAXIMUM DE POINTS ATTRIBUÉS						
CATÉGORIE DE RESSOURCES	NIVEAU DE COMPÉTENCE	PÉRIODE INITIALE DU CONTRAT (2 ANNÉES)	PÉRIODE OPTIONNELLE 1 (1 ANNÉE)	PÉRIODE OPTIONNELLE 2 (1 ANNÉE)	PÉRIODE OPTIONNELLE 3 (1 ANNÉE)	TOTAL DE POINTS
Gestionnaire de projet	NIVEAU 3	100	50	50	50	250
Architecte d'applications et de logiciels	NIVEAU 3	100	50	50	50	250
Architecte opérationnel	NIVEAU 3	100	50	50	50	250
Conseiller en affaires	NIVEAU 3	100	50	50	50	250
Architecte de la transformation des activités	NIVEAU 3	100	50	50	50	250
Directeur de projet	NIVEAU 3	100	50	50	50	250
Analyste des activités	NIVEAU 1	100	50	50	50	250
Analyste des activités	NIVEAU 2	100	50	50	50	250
Analyste des activités	NIVEAU 3	100	50	50	50	250
Analyste des systèmes opérationnels	NIVEAU 2	100	50	50	50	250
Analyste des activités	NIVEAU 3	100	50	50	50	250
Conseiller en gestion du changement	NIVEAU 3	100	50	50	50	250
Testeur	NIVEAU 2	100	50	50	50	250
Testeur	NIVEAU 3	100	50	50	50	250
TOTAL		1400	700	700	700	3500

2. Au Tableau 3 – MAXIMUM DE POINTS ATTRIBUÉS de l'article 4.3 Évaluation Financière :

SUPPRIMER le Tableau 3 – MAXIMUM DE POINTS ATTRIBUÉS entièrement.

INSÉRER :

TABLEAU 3 - MAXIMUM DE POINTS ATTRIBUÉS						
CATÉGORIE DE RESSOURCES	NIVEAU DE COMPÉTENCE	PÉRIODE INITIALE DU CONTRAT (2 ANNÉES)	PÉRIODE OPTIONNELLE 1 (1 ANNÉE)	PÉRIODE OPTIONNELLE 2 (1 ANNÉE)	PÉRIODE OPTIONNELLE 3 (1 ANNÉE)	TOTAL DE POINTS
Gestionnaire de projet	NIVEAU 3	100	50	50	50	250
Architecte d'applications et de logiciels	NIVEAU 3	100	50	50	50	250
Architecte opérationnel	NIVEAU 3	100	50	50	50	250
Conseiller en affaires	NIVEAU 3	100	50	50	50	250
Architecte de la transformation des activités	NIVEAU 3	100	50	50	50	250
Directeur de projet	NIVEAU 3	100	50	50	50	250
Analyste des activités	NIVEAU 1	100	50	50	50	250
Analyste des activités	NIVEAU 2	100	50	50	50	250
Analyste des activités	NIVEAU 3	100	50	50	50	250
Analyste des systèmes opérationnels	NIVEAU 2	100	50	50	50	250
Analyste des activités	NIVEAU 3	100	50	50	50	250
Conseiller en gestion du changement	NIVEAU 3	100	50	50	50	250
Testeur	NIVEAU 2	100	50	50	50	250
Testeur	NIVEAU 3	100	50	50	50	250
TOTAL		1400	700	700	700	3500

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.

PIÈCE JOINTE 2 – révision 1 CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA SOUMISSION – EXIGENCES OBLIGATOIRES

Les propositions techniques seront évaluées en fonction des critères d'évaluation ci-dessous. Il ne suffit pas de reprendre une à une les exigences obligatoires; le soumissionnaire doit expliquer et démontrer la façon dont il satisfera aux exigences. Si le Canada détermine que la justification de la conformité à une exigence obligatoire n'est pas complète, le soumissionnaire sera jugé non conforme.

« Date de clôture initiale de l'appel d'offres » signifie 21 décembre 2018.

1.0 EXIGENCES OBLIGATOIRES POUR L'ORGANISATION

ID	Critères obligatoires pour l'organisation	Réponse du soumissionnaire	
		Critère respecté O/N	Expérience confirmée (le soumissionnaire inscrit des données)
O.1	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'un contrat de services professionnels en informatique* lui a été attribué au cours des sept huit années précédant la date de clôture initiale de l'appel d'offres. Ce contrat satisfaisait aux critères suivants :</p> <p>(1) Il contribuait à un projet de systèmes de GI/TI appuyant l'évaluation du risque et de la surveillance opérationnelle. Un résumé de la portée et des principales responsabilités de chaque contrat doit être fourni;</p> <p>(2) Valeur du contrat*** : 10 000 000 \$ minimum.</p> <p>*L'exigence ci-dessus doit être démontrée au moyen d'une lettre signée par le client. Le nom du client et le nom d'une personne-ressource de celui-ci doivent être fournis dans la lettre. Une adresse de courriel et un numéro de téléphone doivent également être fournis. La description des services professionnels en informatique doit se limiter à un paragraphe, incluant le titre ou le numéro de série du contrat.</p> <p>*** La valeur est définie comme étant soit le montant précisé dans l'article du contrat sur la limitation des dépenses, plus les taxes applicables, ou le prix total du contrat, le montant le plus élevé étant retenu.</p>		

ID	Critères obligatoires pour l'organisation	Réponse du soumissionnaire																					
		Critère respecté O/N	Expérience confirmée (le soumissionnaire inscrit des données)																				
O.2	<p>Le soumissionnaire doit démontrer un nombre minimal de jours facturables pour TOUTES les catégories de ressources indiquées ci-dessous.</p> <p>Pour que la soumission soit acceptée :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Les jours facturables doivent être liés à la prestation de services professionnels en informatique; 2) Pour chaque catégorie de ressources, les jours facturables doivent faire partie d'une période de 60 mois au cours des sept années précédant la date de clôture initiale de l'appel d'offres; 3) Les jours facturables de toutes les catégories de ressources doivent être associés à cinq contrats au maximum; 4) Les travaux effectués par une catégorie de ressources donnée doivent comprendre au moins 50 % des tâches connexes énumérées à l'article 5 de l'annexe A (Énoncé des travaux) pour cette catégorie de ressources; 5) Le soumissionnaire doit remettre un Tableau de réponses : jours facturables de la demande de propositions (annexe A) dûment rempli. Il doit aussi remettre un Modèle – réponse des soumissionnaires pour les références d'entreprise (annexe B), présenté dans la présente pièce jointe, pour chaque catégorie de ressources. <table border="1" data-bbox="948 827 1468 1692"> <thead> <tr> <th>Catégories de ressources</th> <th>Nombre minimum de jours facturables par catégorie de ressources (un jour facturable = 7,5 heures)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeur de projet – niveau 3</td> <td>1 000</td> </tr> <tr> <td>Gestionnaire de projet – niveau 3</td> <td>500</td> </tr> <tr> <td>Consultant en gestion du changement – niveau 3</td> <td>1 000</td> </tr> <tr> <td>Architecte d'applications logicielles – niveau 3</td> <td>2 000</td> </tr> <tr> <td>Architecte des opérations – niveau 3</td> <td>2 000</td> </tr> <tr> <td>Analyste des opérations – niveau 2</td> <td>500</td> </tr> <tr> <td>Analyste des opérations – niveau 3</td> <td>250</td> </tr> <tr> <td>Analyste des systèmes opérationnels – niveau 3</td> <td>250</td> </tr> <tr> <td>Architecte de transformation opérationnelle – niveau 3</td> <td>2 000</td> </tr> </tbody> </table>	Catégories de ressources	Nombre minimum de jours facturables par catégorie de ressources (un jour facturable = 7,5 heures)	Directeur de projet – niveau 3	1 000	Gestionnaire de projet – niveau 3	500	Consultant en gestion du changement – niveau 3	1 000	Architecte d'applications logicielles – niveau 3	2 000	Architecte des opérations – niveau 3	2 000	Analyste des opérations – niveau 2	500	Analyste des opérations – niveau 3	250	Analyste des systèmes opérationnels – niveau 3	250	Architecte de transformation opérationnelle – niveau 3	2 000		
Catégories de ressources	Nombre minimum de jours facturables par catégorie de ressources (un jour facturable = 7,5 heures)																						
Directeur de projet – niveau 3	1 000																						
Gestionnaire de projet – niveau 3	500																						
Consultant en gestion du changement – niveau 3	1 000																						
Architecte d'applications logicielles – niveau 3	2 000																						
Architecte des opérations – niveau 3	2 000																						
Analyste des opérations – niveau 2	500																						
Analyste des opérations – niveau 3	250																						
Analyste des systèmes opérationnels – niveau 3	250																						
Architecte de transformation opérationnelle – niveau 3	2 000																						

2.0 EXIGENCES OBLIGATOIRES RELATIVES AUX RESSOURCES

2.1 Architecte d'applications et de logiciels – niveau 3

Nom de la ressource proposée : _____				
Le soumissionnaire DOIT prouver que l'architecte d'applications et de logiciels – niveau 3 proposé répond aux exigences suivantes :				
Critère	Exigence obligatoire	Réponse du soumissionnaire		
		PAGE DU CV	Critère respecté	Critère non respecté
O.1	Expérience minimale de dix ans dans le développement de ce qui suit, pour répondre aux exigences opérationnelles et relatives aux applications : (1) Architectures de services, d'applications ou techniques; (2) Cadres architecturaux; (3) Stratégies en matière d'architecture.			
O.2	Expérience de l'élaboration de stratégies, de cadres et d'architectures techniques pour au moins deux projets de GI/TI. La durée de chaque projet donné en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.			
O.3	Expérience de l'analyse des options en matière d'architecture, de la conception et de la consignation de solutions/architectures pour au moins deux projets de GI/TI. La durée de chaque projet donné en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.			

Nom de la ressource proposée : _____				
Le soumissionnaire DOIT prouver que l'architecte d'applications et de logiciels – niveau 3 proposé répond aux exigences suivantes :				
Critère	Exigence obligatoire	Réponse du soumissionnaire		
		PAGE DU CV	Critère respecté	Critère non respecté
O.4^{PC}	<p>Expérience minimale de cinq ans dans la conception et l'application de l'architecture technique pour le traitement frontalier ou les concepts d'évaluation du risque liés à l'un des éléments suivants :</p> <p>(1) La collecte ou le traitement de données de déclaration préalables fournies électroniquement/sans papier;</p> <p>(2) Les systèmes de traitement frontalier;</p> <p>(3) Le traitement automatisé de l'évaluation du risque.</p> <p>Pour une organisation participant à l'évaluation du risque ou à la surveillance opérationnelle.</p>			
O.5	<p>Expérience minimale d'un an dans la conception d'un système ou de plusieurs systèmes comprenant au moins deux des sept technologies suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Master Data Management d'IBM • Interface Quality Stage Address Verification d'IBM • LanguageWare d'IBM • Operational Decision Manager d'IBM • Technologies d'architecture axée sur le service (SOA) • Applications SAP • Websphere Application Server d'IBM 			
O.6	<p>Expérience minimale de trois ans dans la conception d'un ou de plusieurs systèmes utilisant Websphere MQ (MQSeries) d'IBM pour intégrer et transporter des données venant de divers systèmes.</p>			

2.2 Testeur – niveau 2

Nom de la ressource proposée : _____				
Le soumissionnaire DOIT prouver que le testeur – niveau 2 proposé répond aux exigences suivantes :				
Critère	Exigence obligatoire	Réponse du soumissionnaire		
		PAGE DU CV	Critère respecté	Critère non respecté
O.1	Expérience minimale de trois ans, au cours des cinq dernières années, dans le développement de scripts d'essai automatisés avec des outils d'essai automatisés standards.			
O.2	Expérience minimale de deux ans, au cours des cinq dernières années, dans le développement et l'exécution de cas et de tests automatisés avec des outils d'essai automatisés standards.			
O.3	Expérience minimale de cinq ans, au cours des dix dernières années, dans l'élaboration de trousseaux d'essai comprenant des stratégies, des plans, des cas, des cycles, des scripts automatisés, des analyses et des rapports.			
O.4	Expérience minimale de trois ans dans l'essai d'une application pour un cycle complet de développement d'un logiciel.			

2.3 Testeur – niveau 3

Nom de la ressource proposée : _____				
Le soumissionnaire DOIT prouver que le testeur – niveau 3 proposé répond aux exigences suivantes :				
Critère	Exigence obligatoire	Réponse du soumissionnaire		
		PAGE DU CV	Critère respecté	Critère pas respecté
O.1	Expérience minimale de cinq ans, au cours des sept années précédant la date de clôture initiale de l'appel d'offres, dans le développement de scripts d'essai automatisés avec des outils d'essai automatisés standards.			
O.2	Expérience minimale de cinq ans, au cours des sept années précédant la date de clôture initiale de l'appel d'offres, dans le développement et l'exécution de cas et de tests automatisés avec des outils d'essai automatisés standards.			
O.3	Expérience minimale de dix ans dans l'élaboration de trousseaux d'essai comprenant des stratégies, des plans, des cas, des cycles, des scripts automatisés, des analyses et des rapports.			
O.4	Expérience minimale de cinq ans dans l'essai d'une application pour un cycle complet de développement d'un logiciel.			
O.5	Expérience minimale de cinq ans dans l'essai d'applications.			

2.4 Architecte des opérations – niveau 3

Nom de la ressource proposée : _____				
Le soumissionnaire DOIT prouver que l'architecte des opérations – niveau 3 proposé répond aux exigences suivantes :				
Critère	Exigence obligatoire	Réponse du soumissionnaire		
		PAGE DU CV	Critère respecté	Critère non respecté
O.1	Expérience minimale de dix ans dans l'élaboration de politiques et de règles à l'appui du mandat et des responsabilités fonctionnelles d'une organisation.			
O.2	Expérience du développement de spécifications, de présentations et de cas d'utilisation pour au moins deux projets de GI/TI. La durée de chaque projet donné en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.			
O.3^{PC}	Expérience minimale de cinq ans dans l'élaboration et la coordination de politiques, de processus et de systèmes liés à l'un des éléments suivants : (1) La collecte ou le traitement de données de déclaration préalables fournies électroniquement/sans papier; (2) Les systèmes de traitement frontalier; (3) Le traitement automatisé de l'évaluation du risque. Pour une organisation participant à l'évaluation du risque ou à la surveillance opérationnelle.			
O.4^{PC}	Expérience minimale de deux ans dans l'élaboration : (1) de stratégies d'acquisition des données ou de systèmes de traitement frontalier; (2) d'énoncés des besoins.			

2.5 Architecte de transformation opérationnelle – niveau 3

<p>Nom de la ressource proposée : _____</p> <p>Le soumissionnaire DOIT prouver que l'architecte de transformation opérationnelle – niveau 3 proposé répond aux exigences suivantes :</p>				
Critère	Exigence obligatoire	Réponse du soumissionnaire		
		PAGE DU CV	Critère respecté	Critère non respecté
O.1	Expérience minimale de dix ans dans l'analyse et élaboration de la conception visant les exigences architecturales, l'élaboration des processus et la schématisation des processus.			
O.2^{PC}	Expérience de l'analyse et de l'élaboration de la conception visant les exigences architecturales, l'élaboration des processus et la schématisation des processus dans le cadre d'un projet de GI/TI. La durée du projet donné en référence doit être d'au moins six mois pour que ledit projet soit pris en compte.			
O.3^{PC}	Expérience minimale de deux ans dans l'élaboration de stratégies d'acquisition des données ou d'énoncés des besoins.			
O.4	Expérience minimale de quatre ans dans la définition et la négociation des exigences opérationnelles et des programmes avec le personnel de l'Administration centrale et le personnel de l'un des : (a) bureaux régionaux au Canada; OU (b) bureaux internationaux.			

ANNEXE A DE LA PIÈCE JOINTE 2

TABLEAU DE RÉPONSES : JOURS FACTURABLES DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS

Nom du soumissionnaire : _____

En fournissant une réponse, le soumissionnaire certifie que les jours facturables pris en compte font partie de la période de facturation indiquée ci-dessous pour toutes les catégories de ressources énumérées.

	NOMBRE DE JOURS FACTURABLES			
	Renvoi au n° de référence de contrat _____ Période de facturation Du __/__/__ (jj/mm/aa) au __/__/__ (jj/mm/aa)	Renvoi au n° de référence de contrat _____ Période de facturation Du __/__/__ (jj/mm/aa) au __/__/__ (jj/mm/aa)	Renvoi au n° de référence de contrat _____ Période de facturation Du __/__/__ (jj/mm/aa) au __/__/__ (jj/mm/aa)	Renvoi au n° de référence de contrat _____ Période de facturation Du __/__/__ (jj/mm/aa) au __/__/__ (jj/mm/aa)
CATÉGORIES DE RESSOURCES				
Directeur de projet – niveau 3				
Gestionnaire de projet – niveau 3				
Consultant en gestion du changement – niveau 3				
Architecte des applications logicielles – niveau 3				
Architecte des opérations – niveau 3				
Analyste des opérations – niveau 2				
Analyste des opérations – niveau 3				

Numéro de l'appel d'offres :
47419-192246/A

Numéro de modification :

ID de l'acheteur :
632e1

NOMBRE DE JOURS FACTURABLES				
CATÉGORIES DE RESSOURCES	Renvoi au n° de référence de contrat Période de facturation Du _/_/____ (jj/mm/aa) au _/_/____ (jj/mm/aa)	Renvoi au n° de référence de contrat Période de facturation Du _/_/____ (jj/mm/aa) au _/_/____ (jj/mm/aa)	Renvoi au n° de référence de contrat Période de facturation Du _/_/____ (jj/mm/aa) au _/_/____ (jj/mm/aa)	Renvoi au n° de référence de contrat Période de facturation Du _/_/____ (jj/mm/aa) au _/_/____ (jj/mm/aa)
Analyste des systèmes opérationnels – niveau 3				
Architecte de la transformation opérationnelle – niveau 3				

ANNEXE B DE LA PIÈCE JOINTE 2

MODÈLE – RÉPONSE DES SOUMISSIONNAIRES POUR LES RÉFÉRENCES D'ENTREPRISE

Pour respecter l'exigence obligatoire de la pièce jointe 2, le soumissionnaire doit avoir une expérience contractuelle confirmée dans la fourniture de ressources de TOUTES les catégories suivantes ou de catégories similaires, expérience totalisant le minimum de jours facturables par catégorie au cours des sept années précédant la date de clôture initiale de l'appel d'offres. Les ressources proposées ont effectué au moins 50 % des tâches présentées à la section 3 de l'annexe A (Énoncé des travaux) dans la catégorie de ressources où elles sont proposées.

La justification ne doit pas être une simple répétition des tâches; elle doit détailler les responsabilités et démontrer la façon dont le soumissionnaire a exécuté les travaux en effectuant les tâches.

Nom du soumissionnaire : _____ N° de contrat du soumissionnaire : _____

SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

Client gouvernemental (oui/non)	
Nom de l'organisation du client	
Nom de la personne-ressource chez le client	
Adresse	
Téléphone	
Télécopieur	
Courriel	

SECTION 2 : RENSEIGNEMENTS SUR LE CONTRAT

Valeur du contrat	
Date d'attribution	
Date d'expiration	

Description des besoins

--	--

SECTION 3 : RENSEIGNEMENTS SUR LES RESSOURCES

Catégorie de personnel et niveau	Tâche de l'article 5 de l'annexe A – Énoncé des travaux	Tâche exécutée dans le cadre du contrat (incluant la justification)